COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 27 mai 2025

Inauguration de la piste cyclable du Quai Eugène Charpenay et du boulevard de la Chantourne à La Tronche

Christophe Ferrari, Président de la Métropole, Sylvain Laval, vice-président chargé de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces, Bertrand Spindler, maire de La Tronche et Gilles Namur, adjoint à la Ville de Grenoble ont inauguré deux nouveaux tronçons de la piste cyclable située sur le Quai Charpenay et sur le boulevard de la Chantourne à La Tronche. Les élus se sont prêtés au jeu et ont fait la visite des travaux à vélos, mis à disposition pour l'occasion par le SMMAG. Le chantier global d'aménagement et de restauration de la berge de l'Isère est totalement achevé ainsi que tous les aménagements de voirie. Les piétons et les cyclistes peuvent à nouveau circuler sur le bord de l'Isère en toute sécurité.

La Métropole, en lien avec les communes de La Tronche et de Grenoble, améliore les espaces de voirie et les déplacements doux. Ces deux nouveaux tronçons permettent de relier l'axe cyclable entre Grenoble et Meylan, via la rive droite de l'Isère et apporte :

- Une **amélioration de la qualité des espaces piétons** (pour les riverains et pour la promenade en bord de rivière) au regard des mutations du quartier Petite Tronche.
- Le **confortement des quais en tant que lieu de fraicheur** au sein de la ville grâce à la plantation d'arbres et au confortement de la végétation basse.
- Le **maintien d'une desserte viaire efficace du CHU**.

Tronçon cyclable sur le quai Charpenay

Dans le cadre de cet aménagement, **une piste cyclable bidirectionnelle a été créée entre le quai des Allobroges et la rue de l'Isère**. Les cyclistes circulent ensuite sur la chaussée entre la rue de l'Isère et le carrefour Yermoloff / Chemin Jacquier dont la signalisation a été améliorée. Un cheminement piéton, séparé de la piste cyclable soit physiquement par les espaces verts soit visuellement par une résine gravillonnée, a été aménagé en bord de berge.

La circulation des véhicules motorisés est maintenue à double sens avec des alternats à vue au niveau de deux rétrécissements de chaussée. La création de ces deux rétrécissements a permis l'aménagement de deux espaces verts, la plantation de 9 arbres (érables et tilleuls). Des bancs ont également été installés pour le confort des promeneurs.

Budget de la piste cyclable bidirectionnelle : 318 849 € TTC

L'opération a été réalisée en co-maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la compétence espace vert avec la ville de La Tronche et la ville de Grenoble pour un coût global de 318 849 € TTC. La participation de La Tronche s'élève à 12 270 € TTC et celle de de Grenoble à 9 224 € TTC.

Pour rappel, les travaux de confortement de berges préalables à ces travaux ont été intégralement financés par la Métropole pour un montant de 1,6 M€ TTC.

Tronçon cyclable sur le boulevard de la Chantourne

Le réaménagement du boulevard de la Chantourne à La Tronche s'inscrit dans l'amélioration fonctionnelle et qualitative du pôle santé, avec la création d'un nouvel arrêt de bus pour la ligne 13 et avec le développement d'un trottoir et d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la partie nord de la rue. Il a été rendu possible par des acquisitions foncières sur des parcelles appartenant au CHU.

Ces travaux permettent la mise en place le long du site du CHU, d'une liaison piétonne accessible et d'une piste bidirectionnelle cycle.

Le CHU, la Ville de La Tronche et le SMMAG ont été parties prenantes dans l'élaboration du projet et dans l'organisation des travaux pour limiter au maximum la gêne occasionnée aux usagers.

Budget du réaménagement du boulevard de la Chantourne : 2 145 586 € TTC

L'opération a été réalisée en co-maîtrise d'ouvrage avec la Ville de La Tronche et le SMMAG pour un coût global de 2 145 586 € TTC. *La participation de la ville de La Tronche s'élève à 58 363 € TTC et celle du SMMAG à 47 395 € TTC. Les travaux se sont déroulés entre mai 2024 et mai 2025.*

Les opérations d'espaces publics réalisées par la Métropole à La Tronche depuis 2021

- **Rénovation de la passerelle des Taillées**, 2021, **550 K€**
- **Rénovation du pont Prouiller**, 2021, **550 K€**
- **Rénovation du pont de la route de Charteuse**, 2024, **420 K€**
- **Aménagement de la route de Chartreuse**, 2024, **1,4 M€**
- **Confortement des berges** du quai Charpenay, 2024, **1,6 M€**
- **Aménagement du quai Charpenay**, 2025, **320 K€**
- **Aménagement du boulevard de la Chantourne**, 2024-2025, **2,1 M€**
- **Travaux de GER** (gros entretien renouvellement) 2021-2025, **1,4 M€**
- **Travaux de proximité** 2021-2025, 110 K€

Contact presse : Alexandra COUTURIER / alexandra.couturier@grenoblealpesmetropole.fr